

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 85

Rubrik: Chez nous et à l'étranger

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Une entrevue avec la princesse Dina de Jordanie

Problèmes du Moyen-Orient

Au cours d'un séjour en Angleterre, j'ai eu le privilège de faire la connaissance d'une des femmes les plus éminentes du Moyen-Orient, la princesse Dina de Jordanie. Elle m'a reçue la veille de son départ pour l'Egypte, dans un appartement londonien mis à sa disposition par une camarade d'école. Elle épousa le jeune roi Hussein de Jordanie, mais ce mariage ne fut que de courte durée. Elle a une fille de onze ans, la princesse Alia, élevée dans un internat en Angleterre. Tandis qu'elle faisait ses adieux à sa fille au téléphone, je contemplai sur une petite table dans un coin du salon, une magnifique reproduction en nacre de la célèbre mosquée d'Omar à Jérusalem.

La princesse Dina représente l'élément progressiste des femmes arabes. Elle a étudié la littérature anglaise et les sciences sociales à l'Université de Cambridge. Elle aurait voulu devenir écrivain, mais les circonstances de la vie l'en empêchèrent. Aujourd'hui, elle met son talent d'organisation, son cœur et son intelligence au service des réfugiés arabes.

DIFFICILES CONDITIONS DES RÉFUGIÉS

Son appel dans le « Times » du mois de juin de l'an dernier eut pour conséquence la fondation de l'« Arab Relief Fund ». Cette organisation avait pour but d'apporter une aide immédiate aux réfugiés et aux victimes de la « guerre de six jours » contre Israël. Des contributions généreuses venues de l'Europe et des pays arabes ont permis à cette organisation d'envoyer de nombreux colis de vêtements, de couvertures de laine, de médicaments et d'autres objets de première nécessité. Un sous-comité, appelé « Arab Cultural Committee », cherche à faire connaître à l'Ouest, par des concerts et des expositions, l'art et la tradition arabes dans ce qu'ils ont de meilleur.

La princesse Dina a fait plus encore. De sa propre initiative, elle a loué l'immense Albert Hall à Londres pour une « Nuit d'Arabie ». Son courage fut récompensé. On vendit 8000 billets d'entrée. Les spectateurs purent admirer les troupes de danseurs égyptiennes et jordaniennes. Orchestre et les chanteurs venus à Londres, au prix de grands sacrifices personnels et avec l'appui de leurs gouvernements, purent présenter les plus belles créations de leur culture et de leur art. Comme me l'a dit une Anglaise, ce fut une soirée pleine de joie de vivre, qui montrait combien les peuples arabes ont de vitalité et d'humour. La princesse Dina pense que ce spectacle a beaucoup contribué à une meilleure compréhension du monde arabe.

L'Angleterre est consciente de la grande responsabilité qu'elle porte dans la situation actuelle du Moyen-Orient. Ses promesses faites simultanément aux Arabes et aux Juifs pendant la première guerre mondiale sont à la source du conflit qui s'est de nouveau manifesté tragiquement aujourd'hui. Il y a beaucoup de gens en Angleterre qui estiment de leur devoir d'atténuer pour le moins les conséquences de la politique à double face d'alors. C'est pourquoi ils collaborent étroitement

avec les nombreux représentants des pays arabes à Londres.

Selon un rapport du correspondant du « Times » auprès des Nations Unies, daté du 13 décembre dernier, les 1 350 000 réfugiés de Palestine ont vu leur nombre s'accroître de 300 000 après la guerre de juin. Ce nombre ne cesse d'augmenter. Chaque jour, environ 200 Palestiniens de Jérusalem, de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza quittent leurs foyers sous la pression de l'occupation israélienne. Récemment il a de nouveau fallu dresser 10 000 tentes pour mettre ces populations à l'abri des plus grands froids. Sur les hauts plateaux de la région d'Amman il peut en effet faire une température glaciaire. J'en ai fait l'expérience pendant quelques mois d'hiver. C'est pourquoi des tentes sont maintenant transportées dans la vallée du Jourdain, située au-dessous du niveau de la mer, où la température est plus élevée en hiver. Mais même là, les réfugiés ne sont guère en sécurité. A n'importe quel moment des inondations peuvent se produire, quand il pleut à torrents, ce qui est assez fréquent. La princesse Dina a visité personnellement les camps de réfugiés à plusieurs reprises depuis la guerre. Outre ses propres organisations, c'est avant tout l'« UNRWA » (l'organisation de l'ONU pour les réfugiés palestiniens) et le « Safe the Children Fund » qui apportent de l'aide.

M. Ryffel, un Suisse, qui a offert ses services à l'UNESCO et dirige depuis trois ans l'Institut pédagogique de l'UNRWA, s'efforce de maintenir les écoles en activité malgré les

conditions difficiles et d'encourager les materns à rester à leur poste.

AU GRAND CONSEIL BALOIS

La première véritable représentation du peuple en Suisse allemande

Avec ses 116 députés au Grand Conseil et ses 14 députées, le nouveau Grand Conseil du canton de Bâle-Ville constitue une véritable représentation du peuple, et cela non seulement parce que des femmes sont élues, mais surtout parce que les hommes et les femmes ont voté. La participation au vote s'est élevée au 47 %. Il y a quatre ans (sans les femmes à cette époque), la participation a dépassé un peu le 50 %. Bien que les votes des hommes et des femmes n'aient pas été comptés séparément, on peut déduire de la comparaison des chiffres de 1964 et de 1968, qu'un grand nombre de femmes ont participé à ces élections. En 1964, 30 000 citoyens, en chiffres ronds, sont allés aux urnes. Ainsi le nombre des citoyens ayant voté a plus que doublé, grâce au suffrage féminin. La démocratie est fondée sur une base plus large.

Des femmes qualifiées

Si l'on examine la profession des femmes élues, on constate qu'elles sont toutes très qualifiées. Trois femmes médecins, ainsi que la directrice de l'Office des mineurs, sont les élues du parti libéral. Dans l'Alliance des indépendants, on trouve l'artiste dramatique Trudi (Walter) Gerster — bien connue pour ses recueils de contes — la directrice du gymnase de jeunes filles de Riehen, une biologiste et une journaliste. Le parti socialiste est représenté, au point de vue féminin, par une inspectrice de commerce, une assistante sociale et une secrétaire d'association. Pour le parti catholique et chrétien-social, c'est une femme professeur au gymnase qui siégera au Grand Conseil. Le parti évangélique aura aussi une représentante. Enfin, l'élue du parti du travail est une opticienne. Trois des femmes élues sont membres du Conseil des bourgeois depuis plusieurs années et possèdent donc déjà une certaine expérience politique.

S. F.

Voyages du Club international féminin

Le Club international féminin organise cet été deux voyages qui tenteront, nous l'espérons, quelques-unes de nos lectrices.

Voyage en U. R. S. S.

du 13 au 23 juin 1968

13 juin : Départ de l'autocar de l'aérogare des Invalides à 7 h. 15 pour **Orly**. Décollage à 9 h. 15 par Caravelle d'Air France, classe touriste pour Moscou.

14-15 juin : Moscou, visite de la ville : Université Lomonossov sur les Monts Lénine (20 000 étudiants de diverses nationalités), promenade en bateau-mouche sur la Moskova. Visite du Kremlin, de ses cathédrales, etc.

16 juin : Moscou, après le petit déjeuner, départ en autocar pour Iaroslavl. En cours de route diverses visites dont celle, à **Zagorsk**, du monastère fortifié de la Trinité Saint-Serge (XIVe et XVIIe siècle).

17 juin : Iaroslavl, visite de cette vieille ville russe située au confluent de la Volga et de la Kotorosli. Promenade en bateau sur la Volga.

18 juin : Départ en autocar pour Rostov-Veliki (Rostov-le-Grand) situé sur le lac Néro.

19 juin : Moscou, départ en avion pour **Leningrad**. Tour de ville : monuments historiques et d'architecture.

20 juin : Leningrad, visite du musée de l'Ermitage, un des plus riches du monde. L'après-midi, excursion en autocar à **Petrodroucetz** (résidence d'été de Pierre le Grand), le « Versailles de Leningrad ».

21 juin : Leningrad, départ le matin en avion pour Kiev, capitale de l'Ukraine soviétique.

22 juin : Kiev, matin, temps libre. L'après-midi, départ en avion pour Moscou.

23 juin : Moscou, départ dans la matinée pour Paris.

Prix par personne : 1998 francs.

Inscription : dès maintenant, avec versement d'arrières, 300 francs à partir du 15 mars. Paiement de la totalité du prix du voyage le 15 mai au plus tard.

Passport en cours de validité doit être au Club avant le 20 mai, plus trois photos d'identité de face (pour le visa gracieux).

Espagne du Nord et Portugal

du 4 au 17 août 1968

4 août : Départ de **Lourdes** à 8 h. 30 pour Pau, Bayonne. Après-midi, par le pays basque espagnol et la Corniche cantabrique aux délicieux ports de pêche (Ondarroa et Lekeitio) on atterrit Bilbao.

5 août : Visite sommaire et départ pour Santander. Dans l'après-midi, visite de Santillana del Mar,

pittoresque village aux demeures seigneuriales, et des grottes préhistoriques d'Altamira, puis Oviedo.

6 août : Par la Costa Verde, on atteint Ribadeo. L'après-midi, continuation sur la Corogne (la « ville de cristal ») et arrivée à Saint-Jacques-de-Compostelle.

7 août : Matinée à Compostelle pour visite avec guide de la ville moyenneâgeuse aux 114 chœurs. Entrée au Portugal.

8 août : A Porto, deuxième ville du Portugal. Visite en autocar, réception privée, dégustation aux caves Porto-Cintrá, excursion à Guimarens et Braga.

9 août : Départ pour Bussaco, sa magnifique forêt et son château royal, puis Coimbra.

10 août : Par Leiria et son château, on rejoint Fátima. Diverses visites, puis Lisbonne. Dîner et logement.

11 août : Le matin, visite détaillée, en autocar avec guide. L'après-midi, excursion.

12 août : Matinée libre. L'après-midi, traversée du Tage en bateau, et excursion à Sesimbra, la magnifique Serra Arrabida, et Setúbal.

13 août : Journée libre à Lisbonne.

14 août : Départ pour Santarem et Tomar : visite, puis Guarda, la ville la plus haute du Portugal.

15 août : Retour en Espagne par Vilar Formoso et Salamanque : visites avec guide et arrivée à Ségovia.

16 août : Visite de Ségovia. L'après-midi, continuation sur Burgos.

17 août : Visite avec guide de la célèbre cathédrale gothique où repose le Cid et Chimène, puis départ. Arrivée à Bayonne vers 20 heures.

Prix par personne : 840 francs.

Formalités : passeport individuel en cours de validité.

Inscription : dès maintenant, avec versement d'arrières : 300 francs à partir du 15 avril. Paiement de la totalité du prix du voyage le 15 juillet au plus tard.

Renseignements pour ces voyages, toujours parfaitement organisés et enrichissants, auprès de Mme Perigot de la Tour, présidente-fondatrice du Club international féminin, 62, rue de Rome, Paris, 8e.

FRAISSE & C°

TEINTURERIE
GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Michel-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

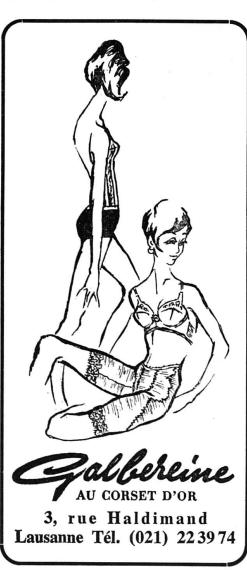
SERVICE A DOMICILE

(Suite en page 5)

Ce qui compte, ce n'est pas la couleur, mais le caractère

Comment les femmes peuvent-elles contribuer à ce qu'une société où se couvrent les races et les cultures vive en harmonie ? L'ex-vice-capitaine de l'équipe de cricket des Antilles, Conrad Hunte, qui, au cours de ces derniers six mois, s'est occupé de la question des immigrants du Commonwealth en Grande-Bretagne, a parlé de son engagement et de son but ; avec d'autres, il tend à créer une société qui soit insensible à la couleur, parce qu'elle considère le caractère comme l'essentiel. Il prépare une rencontre qui devait grouper, une semaine plus tard, quelque 200 immigrants au Centre culturel de Westminster.

Pour les Suisses, qui étaient arrivées à l'aéroport en même temps qu'un groupe d'immigrants Indiens venant du Kenya, cet exposé présente un relief particulier. « Ce qui fait la force de la Grande-Bretagne, déclara Conrad Hunte, c'est l'accueil qu'elle a réservé jusqu'à présent aux représentants d'autres races. Mais notre faiblesse, c'est la campagne de haine qui sévit actuellement et qui menace de détruire nos familles, notre industrie et nos relations internationales. » Il présente la tâche de notre époque comme étant celle de créer un modèle de vie commune désintéressé entre les représentants



Les droits de l'homme dans nos traditions

(Suite de la page 1)

Quelques exemples tirés de la tradition vaudoise

Si la Suisse alémanique peut se glorifier d'avoir donné au monde le héros-type de la liberté, Guillaume Tell, le Pays de Vaud a eu son martyr : le major Davel, décapité en 1723 pour avoir revendiqué la liberté de sa petite patrie. Son manifeste adressé aux Seigneurs de Berne, rédigé dans les termes mesurés d'un notaire de province, est déjà un véritable manifeste anticolonialiste, qu'il est intéressant de relire à la lumière des événements de notre siècle. Il met le doigt sur la revendication la plus universelle en matière de droits de l'homme : celle d'une justice égale pour tous et administrée par un juge intégré. J'en cite quelques lignes d'après « Le Major Davel » de Juste Olivier³ :

Vous avez rendu toutes les charges civiles, politiques et ecclésiales dépendantes de vos baillifs, vénables au plus offrant et dernier enrichisseur. Vous avez envoyé des baillifs pour administrer la justice, qui n'ont pas la moindre tenuure ni étude de droit. Vos baillifs et chambres souveraines multiplient et entretiennent les procès des villes, les procès publics et particuliers, à l'infini. Il n'y a aucun changement ni amélioration : chaque année empire, d'où cela est enfin parvenu au plus outre de la plus pernicieuse domination.

À l'époque de la jeunesse de Davel, il y avait à Lausanne seulement plus de 10 000 réfugiés français, qui avaient abandonné leur pays et leurs biens pour sauvegarder leur liberté de religion. Leur influence et leur exemple n'ont sans doute été étrangers au développement de l'idée des droits de l'homme en terre vaudoise. Parmi ces réfugiés, il y avait un petit garçon qui allait devenir un juriste célèbre, Jean Barbyrac. L'Académie de Lausanne créa pour lui vers 1710 une chaire de droit naturel, qui était déjà une première recherche dans le sens des droits de l'homme. Davel fut peut-être l'un des auditeurs de Barbyrac.

Cette chaire de droit naturel a existé sans interruption jusqu'à la fin du XIXe siècle. Son

dernier titulaire fut Charles Secrétan, qu'on a appelé « le philosophe de la liberté ». Il a été l'un des premiers à revendiquer les droits politiques pour les femmes « parce qu'ils sont la seule garantie des droits civils ». En 1886, il dénonçait comme « un scandale qu'une moitié de la population ne fût pas libre, puisque privée du moyen régulier d'exercer une influence sur sa propre condition juridique ».

Mais il faut surtout rappeler le nom d'Alexandre Vinet, lui aussi un féministe convaincu et l'un des promoteurs de l'éducation pour les filles. Toute une partie de sa vie et de son œuvre a été consacrée à la défense des libertés fondamentales de l'homme, en particulier la liberté de conscience, la liberté des cultes et d'association, la liberté de la presse. Il a cherché à définir les rapports entre l'individu et la société, le respect et la retenue dont la société doit faire preuve à l'égard de l'individu, le degré de liberté qui doit être reconnu à l'homme pour qu'il soit pleinement homme, pour qu'il puisse jouer son rôle dans la communauté et remplir ses devoirs à l'égard de celle-ci. Vieilles de plus de cent ans, les réflexions de Vinet, qu'on ne lit peut-être plus beaucoup, sont encore en grande partie très actuelles, bien que le mot de droits de l'homme, sauf erreur, n'y figure pas. On pourrait en tirer maintes citations. Je me borne à rappeler celle qui est gravée sur son monument à Lausanne : « Je veux l'homme maître de lui-même afin qu'il soit mieux le serviteur de tous ».

Perle Bugnion-Secrétan

¹ « Faire des droits de l'homme une réalité », éd. La Baconnière.

² Document UNESCO A/CONF. 32/10.

³ Ed. Mermoz 1959.



LE COURRIER DE LA RÉDACTION

Le salaire des infirmières

Après la publication dans notre journal de l'article intitulé « De la différence des prix dans les hôpitaux régionaux », l'Association suisse des infirmières et infirmiers nous demande de faire paraître les précisions suivantes :

Dans le numéro de janvier, un article signé « L'Helvétie » traite « De la différence des prix dans les hôpitaux régionaux » d'après des renseignements fournis par M. Eugène Zwahlen, président du groupe des hôpitaux régionaux vaudois. Au chapitre « Qu'en sera-t-il dans quelques années ? » L'Helvétie écrit qu'une des causes de renchérissement actuel et vraisemblablement continu dans les années à venir, est l'augmentation du salaire des infirmières.

C'est à ce sujet que je voudrais vous donner des renseignements complémentaires :

L'Helvétie écrit : « les infirmières touchent déjà 1000 francs environ dès l'âge de 21 ans ». Les études d'infirmières commencent normalement à 19 ans. Ce n'est qu'à 22 ans au plus tard, après trois ans de gros efforts physiques et d'études théoriques (1250 heures de cours) qu'elles peuvent gagner cette somme, depuis le 1er janvier 1968, à l'Hôpital cantonal de Lausanne. Les autres hôpitaux et cliniques du canton de Vaud essaient de suivre.

« Les infirmières sont donc payées plus qu'un instituteur au départ, mais combien précieuses ».

Les institutrices primaires sont aussi précieuses et, d'après l'« exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 9 juin 1947 sur le statut général des fonctions publiques cantonales », elle gagnaient 3000 à 5000 francs de plus par an et en gagneront dorénavant 2100 à 5650 de plus que les infirmières, en travaillant neuf mois sur douze, toujours certaines d'avoir deux jours de congé réguliers par semaine, de disposer librement de leur temps en dehors des heures de cours, sans urgences, point de vacances bousculées par des inattendus dans le service. Savez-vous qu'en donnant à une infirmière nouvellement arrivée dans un hôpital ses trois jours de « congé de Noël » au mois de septembre pour que les plus anciennes infirmières puissent prendre leurs trois jours soit à Noël, soit à Nouvel-An ?

L'Helvétie sera intéressée d'apprendre qu'une infirmière-chef d'un service de 50 à 100 lits aura, après la nouvelle classification des fonctions publiques cantonales vaudoises, un salaire inférieur à celui d'une maîtresse-ménagère débutante. Or, pour être promue à un poste de cadre, une infirmière doit avoir plusieurs années d'activité professionnelle, avoir suivi un cours à l'école supérieure d'infirmières, elle a donc 30 à 35 ans environ et a souvent un diplôme de culture générale ou un baccalauréat.

Ce côté matériel est important, mais à nos yeux d'infirmière ce qui est plus grave c'est la méconnaissance de l'énorme responsabilité d'une jeune infirmière. Actuellement avec les nombreux remèdes, leurs pourcentages différents, leurs modes d'emploi variés, les appareils compliqués, les traitements nouveaux, la perpétuelle exactitude exigée des infirmières, c'est la Vie des malades qui dépend d'elles. Sur neuf heures ce sont sept heures de tension au moins : une erreur d'écriture sur un bon de laboratoire, de nom sur une fiche, d'heure mal suivi pour un examen et c'est un traitement fausse, des décisions erronées. Ceci mis à part, les soins généraux, les demandes des malades, les entrées, les sorties, les urgences, les familles à recevoir, les horaires à respecter pour les repas, les envois au laboratoire, les demandes de matériel, les changements des aides, les colloques, les visites des médecins, etc., etc... Ne dites pas que les infirmières ont choisi leur vie. Non, elles ont choisi de s'occuper des malades. Les conditions actuelles de leur activité sont anormales. On essaie d'améliorer cette situation, mais on est pris de vitesse par le nombre de malades, par les exigences de chacun toujours plus grandes (vite, vite, vite !) les soins intensifs, le développement étonnant de la médecine et de la chirurgie.

Ne croit-on au dévouement que lorsqu'il est payé ? Même doublément payées, il faut du dévouement aux infirmières pour beaucoup de travaux exigés d'elles. Vous qui donnez régulièrement les conditions d'études et d'avenir pour les jeunes filles, dites-nous pourquoi, dans le public en général, on s'oppose au désir d'une jeune fille qui veut devenir infirmière. Pourquoi ? Moins de gain par rapport à beaucoup d'autres professions ? Trop fatigant ? Trop astrait ? Les réponses devraient être un motif de valorisation de la profession.

L'Helvétie parle de diminution des heures de 48 à 44 heures. Les infirmières aimeront connaître les hôpitaux qui assurent 48 heures et qui pensent aux 44 heures. De même pour les cinq semaines de vacances : le « contrat-type fédéral pour le personnel sanitaire diplômé » parle de cinq semaines à l'âge de 45 ans et après dix ans de service, mais par combien d'hôpitaux est-ce appliqué ?

Il y a 42 ans que je suis infirmière dans les maisons de malades. Mes assurances personnelles n'étaient pas l'AVS et je me sens privilégiée de pouvoir encore travailler partiellement. Si j'ai désiré remettre les choses au point, ce n'est guère pour moi, dehors de course, mais pour les jeunes qui ont choisi cette belle profession, qui devient splendide dans de bonnes conditions.

A. Denkinger.

Un timbre commémorant le 12e Congrès suffragiste à Istanbul

Madame,

En 1935, lors du 12e Congrès suffragiste à Istanbul, une série spéciale de timbres avait été émise. J'aimerais beaucoup les retrouver en souvenir de cet événement et de Mlle E. Gourd, fondatrice de notre journal et dont je suis la contemporaine.

Peut-être une de vos lectrices possède-t-elle quelques-uns de ces timbres — introuvable chez les philatélistes — et accepterait-elle de s'en séparer, contre paiement, bien entendu. J'en serais très heureuse car, pour occuper mes 89 ans, je collectionne les timbres et les souvenirs.

Croyez, Madame, à mon profond attachement à la cause féministe.

Mme T. Villet,
38, rue Ls-Yung
1290 Versoix

L'employée de commerce

APTITUDES REQUISSES

Bonne instruction générale. Excellente présentation. Méthode, minutie, conscience professionnelle, ordre et intelligence.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : avoir terminé sa scolarité.

Age minimum : 16 ans.

Durée de l'apprentissage : 3 ans.

Programme général : 1re année : réception et expédition du courrier, classement, magasinage, correspondance, travaux à la machine à écrire.

2e année : établissement des factures, expéditions, comptabilité, prise de sténogrammes simples. Initiation à la vente.

3e année : travaux plus difficiles de comptabilité et correspondance, contrôle des marchandises et calcul des prix, perfectionnement de la sténodactylographie.

PROGRAMMES-TYPES POUR CHACUNE DES BRANCHES COMMERCIALES

Grandes banques

1er semestre : Travaux généraux de bureau, portefeuille. 2e semestre : Caisse, change, dépôts d'épargne. 3e semestre : Coupons, titres et bourse. 4e semestre : Correspondance, service des changes. 5e semestre : Comptabilité. 6e semestre : Contentieux (y compris poursuites), services des crédits, services hypothécaire et documentaire.

Autres banques

1re année : Expédition, classement, étude des propositions, propagande, machine à écrire, contrôle, quittances de primes, chèques postaux. 2e année : Lettres de rappel, étude des documents d'assurance, bordereaux, collationnement, contrôles, correspondance, caisse, initiation aux tarifs.

3e année : Comptabilité, décomptes, établissement de documents d'assurance, de répertoires ; téléphone, renseignements, poursuites, règlement d'affaires simples dans le service extérieur.

Grande entreprise de l'industrie des machines

Quatre ans d'apprentissage. Travaux vus plus haut, avec, en outre, multiplications, connaissance du matériel, des prix et des formalités en douane et d'exportation. Dessin de croquis de pièces et lecture de dessins techniques.

Grande et petite établissements commerciaux avec magasin de vente : Voir plus haut. En plus activité restreinte comme voyageuse des petits établissements.

Commerce de fers : Idem, plus collaboration à la décoration des vitrines et à l'établissement de prospectus et catalogues.

Maisons de gros : Idem, plus établissement des lettres de voiture.

Maisons de confection et commerce de tapis : Connaissance de la branche, service d'échantillonage, contrôle des livraisons.

Commerce d'importation et d'exportation : Idem, plus prix courants, certificats d'exportation, télégrammes et banques.

Fabriques et manufactures : Id., plus commande des matières premières.

Maisons d'expédition et de camionnage : Id., plus bordereaux, service des entrepôts, dédouanements, assurance des transports.

Secrétariats de groupements économiques et bureaux similaires : Id., plus mutations et collaboration au service de placement.

Elle travaille dans les bureaux des établissements du commerce, des transports, de l'industrie, de banque, d'assurances, d'expédition et de camionnage, des secrétariats de groupements économiques et autres établissements similaires.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande :

Elle est supérieure à l'offre, vu qu'il y a pénurie de personnel qualifié.

Perspectives d'avvenir :

Dans le domaine du commerce comme dans celui de l'administration et plusieurs classes de traitement. Avec le temps et l'expérience, l'employée de commerce gravit régulièrement les échelons. Elle peut finalement être chef de bureau si elle a les capacités.

Congés : au minimum 3 semaines par an.

Salaire : dans les assurances : min. 800 fr. par mois, max. 1200 à 1300 fr. Dans les banques : au minimum (classe D) 11 000 fr. par an (soit 13×850) et au max. 23 000 fr. plus ou moins selon les maisons.

Avantages sociaux :

assur. accidents prof. (possibilité d'ass. non prof. à des conditions avantageuses), assurance complémentaire maladie, caisses de pension et de retraite.

L'offre :

Une profession variée et stable, très féminine aussi.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire : 44 heures par semaine. Et, la plupart du temps, semaine de cinq jours.

Congés : au minimum 3 semaines par an.

Salaire : dans les assurances : min. 800 fr. par mois, max. 1200 à 1300 fr. Dans les banques : au minimum (classe D) 11 000 fr. par an (soit 13×850) et au max. 23 000 fr. plus ou moins selon les maisons.

Avantages sociaux :

assur. accidents prof. (possibilité d'ass. non prof. à des conditions avantageuses), assurance complémentaire maladie, caisses de pension et de retraite.

Rencontre en Angleterre

(Suite de la page 4)

de diverses races, qui pourrait inspirer l'Amérique, l'Afrique et l'Asie.

La femme et le caractère national

Mme Boobyer, habite Oxford avec son mari et ses deux enfants. Sa maison, dit-elle, fait l'effet d'une ruine : les étudiants des universités y entrent et sortent. « La jeunesse anglaise, dit-elle, est une jeunesse de premier ordre. Elle me donne de grands espoirs. Ce qui lui manque, c'est une foi véritable et un but. C'est précisément ce que nous devons lui donner. »

En cette année jubilaire qui marque le cinquantenaire du mouvement des suffragettes, Mme Boobyer rappelle que sa grand-mère, Lady Sybil Smith, avait été mise en prison pour avoir lutté pour le droit de vote des femmes. Elle dresse un tableau du genre de combat que les femmes doivent livrer aujourd'hui pour leur pays, à une époque qui est bien plus critique que celle où les suffragettes luttaient pour atteindre leurs objectifs. « Les femmes sont les gardiennes du caractère national. Quand elles sont fidèles, nous avons des familles saines. Quand elles ne le sont pas, nous avons une jeunesse criminelle. Le matérialisme commence par les femmes qui, n'ont de cesse qu'elles n'aient obtenu l'objet de leur dernière convoitise.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine Téléphone 25 35 66

GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant
Retouches et réparations pour dames et enfants

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

